



# L'ANNÉE SIDÉRALE (OU SIDÉRANTE) DE " THORIGNY ".

LETTRE  
INFOS  
# 3

**LA FIN D'ANNÉE EST LÀ !** Que nous a réservé «l'odyssée» promise par l'équipe municipale pour 2015 (VAT n°23 Hiver 2015) : un «parc des sports!» – est-ce vraiment une priorité ? Pour TDS, en période de restriction budgétaire et d'afflux de population, l'urgence se situe ailleurs (écoles, crèches, équipements publics, ...) ; la création d'un guichet unique au Moustier (quelle culture !!!) pour éviter que les Thorigniëns se rendent en Mairie (?) ou pour cacher le manque de personnel et d'équipement ? le déploiement d'un pôle protection (voir plus bas, ce qu'on en pense) ; la mutualisation avec Pomponne (Ah oui, vraiment et sur quoi ?) ; la poursuite et l'extension des animations qui fonctionnent (sic) ; la poursuite de la révision du PLU (on y vient !). Chers Thorigniëns, Il est temps de redescendre sur terre !



## 1 THORIGNY

### ville étape incontournable sur la route migratoire des grues ... de chantiers

Nous l'avons dénoncé en réunion publique : l'absence totale d'anticipation de la part de l'équipe municipale des conséquences de la densification à marche forcée engagée depuis 2008. A la veille des élections de mars 2014, celle-ci avait pourtant fait son mea culpa : le PLU adopté, un an auparavant, était une erreur, basée sur un scénario sous-estimant la croissance à venir de la population (!) . Mais, on ne les y reprendrait plus. Les Thorigniëns magnanimes ont été sensibles à cet acte de contrition..

### Un an plus tard, l'équipe municipale n'a pas changé :

Elle continue à sourire béatement aux promoteurs immobiliers et à bomber le torse devant Marne et Gondoire. Et, au final, les uns et les autres poursuivent leurs projets de densification de Thorigny ! Tous les programmes sont lancés annonce

benoîtement le maire en réunion publique : toutes les grues sont là ! Il n'y en aura pas de nouvelles : route de Claye, rue du Moustier, résidence Gallieni..., sur les bords de Marne ? Les murs montent et la municipalité continue à se contenter de compter sur ses doigts, de réunion publique en réunion publique, les logements à venir. 170 ici, 450 là... Elle fait de nouveau valser les scénarios : 10 000 ou 12 000 habitants ? En 2020 ou en 2025 ??

**Mais l'équipe municipale ne se préoccupe pas** du nombre de véhicules en circulation et en stationnement, du sous-dimensionnement des voies de circulation, des points noirs tels que le Pont en X, des absurdités techniques que sont les feux tricolores des rues Poincaré et de Claye. Elle ne réfléchit pas au nombre d'enfants dans les écoles, à la (nouvelle)cantine déjà pleine et au centre de loisirs qui implose ; à l'accueil de nouveaux enfants à la livraison des premiers logements au printemps 2016 (?) ; au toujours monstrueux déséquilibre entre les emplois et les logements offerts ; à la promiscuité des bâtiments qui sortent de terre.

**Elle ne tire aucune conséquence** de la localisation des logements nouvellement construits et en construction. Les bords de

Marne ne retiennent l'attention que par une exigence de dépollution - c'est le minimum ! - et le sort à réserver à la petite prairie pour les jeux d'eau, ouverts à partir de 14h00, pendant un mois d'été.

### Pour TDS, ce sont pourtant ces questions là qui doivent être traitées en priorité.

Bref, à la densification du centre urbain de Thorigny répondent les petites images en couleur du Thorigny Express (la seule vraie innovation du nouveau mandat !) : venez jouer aux boules à la prairie ! Qui saura où trouver l'arbre aux grandes feuilles ? Venez visiter le studio d'enregistrement qui n'enregistre pas, plus, plus ou moins ! Du pain, des jeux, laissez faire les affaires... On verra bien après.

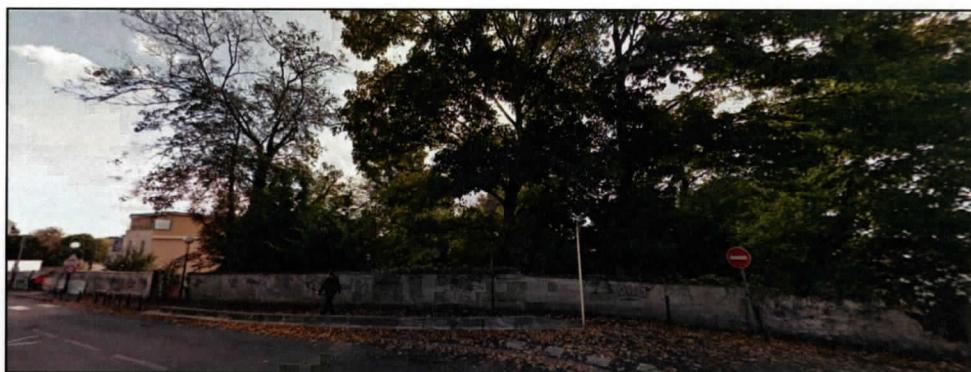
Soyons juste, signalons tout de même quelques mouvements de menton : notre exigence de réalisation d'une étude d'impact en bords de Marne (cf. notre lettre info # 2) relayée, avec six mois de retard, auprès de Marne et Gondoire ! Mais, nous demandons également un «moratoire»... Nous n'avons pas entendu nos représentants à la CAMG (communauté d'agglomération de Marne et Gondoire) relayer cet aspect-là de notre demande ! Ils ont bien tort.



## Monsieur le Maire et les promoteurs

Monsieur le Maire accorde les permis de construire aux promoteurs. Nous aimerions connaître la teneur des discussions qu'il a eu avec ceux-ci. Se sont-ils engagés à payer en partie les infrastructures ou la commune va-t-elle tout supporter ? Qui va payer le rond-point au carrefour des rues de Claye et Gambetta ? On nous explique dans le VAT de juin 2015 (dossier budget) que les nouveaux habitants amèneront de nouvelles recettes. Mais, où sont les analyses comptables ? Côté chiffres, c'est le vide intersidéral ! Pourtant les Thorigniensiens sont en droit de savoir...

Vous, qui aimez la communication, Monsieur le Maire, cette information là serait utile !



## 2 LE SUPERMARCHÉ DES VALLIÈRES, LANCEMENT RETARDÉ ?

La faute à un surcoût d'environ 1.5M€ ! Une paille ! Monsieur le Maire, qui siège pourtant à la CRCI (Commission Régionale de Coopération Intercommunale d'Ile de France) et à la CAMG a omis d'informer le propriétaire du Supermarché de l'existence d'une taxe «Grand Paris» pour l'achat de terrains à vocation économique. Le fait est que le prix passe de 4M€ à près de 6M€ et devient inaccessible au dirigeant du supermarché. Grave, pas grave, on verra bien. Pas professionnel, ça c'est sûr, de siéger dans une commission en regardant passer les grues, oiseaux de mauvaise augure, au-dessus de Thorigny... **Quant aux 200 emplois annoncés, on n'en parle plus...**



Rejoignez-nous :  
[www.tds77.fr](http://www.tds77.fr)



## ③ LE PARC DES SPORTS

### on attend les devis !

En termes d'équipements sportifs, si les besoins sont réels et les attentes nombreuses et anciennes, cela ne rend pas tous les projets adaptés ! La lecture du VAT numéro 24 trahit plusieurs incohérences, de notre point de vue :

a) L'étude financière et les montants annoncés dans le précédent VAT nous semblent sous estimés. Pour la commune, la facture globale s'élèverait à 2 750 000 € HT, mais sans entrer dans le détail des réalisations. Des communes voisines ont réalisé des équipements identiques (piste, terrain, tribune, vestiaires, sanitaires, éclairages) et les montants diffèrent de ceux présentés par la municipalité !

Nous avons réuni pour vous quelques tarifs :

- un terrain de foot synthétique, c'est 880 000 € TTC ;
- une piste d'athlétisme 6 couloirs homologués, 1 500 000 € TTC ;
- Eclairage terrain de foot économique (non homologué FFT) = 90 000 € TTC
- Eclairage terrain de foot économique (homologué FFT) = 150 000 € TTC
- Parking 50 places + voie d'accès (2x25 places = 575m<sup>2</sup> + voie d'accès = 290 m<sup>2</sup> soit 865m<sup>2</sup> avec enrobé bitume et marquage à 40€ le m<sup>2</sup>) = 34 600 € TTC
- Mur Escalade intérieur (sans le support primaire) = 80 000 € TTC
- Une Halle modeste avec un terrain omnisports, vestiaire, clubhouse, salle de musculation 2 500 000 € TTC.

### Bref,

les Thorigniens attendent qu'on leur présente les devis ! Là encore, plutôt que de communiquer sur des chiffres globaux et des demandes de subventions qui n'arriveront pas, quelques questions mériteraient d'être posées : quel est le cabinet de programmation auquel la ville a fait appel ? Y aura-t-il un concours ? La municipalité est-elle informée de la lourdeur d'un cahier des charges pour des équipements qui pourraient être financés par des Fédérations ?

Pour nous, qui fréquentons les équipements sportifs de la ville, il nous semble que les besoins cruciaux portent davantage sur la disponibilité et la vétusté d'installations intérieures. Les besoins ne sont ni un terrain synthétique, ni une piste, ni surtout un parking de 50 places. C'est d'un autre gymnase complet dont la ville a besoin. Cette infrastructure là répondrait aux attentes de beaucoup plus d'associations et d'utilisateurs des terrains de sports de Thorigny. Le stade, le terrain synthétique et la piste bénéficieraient à très peu d'associations et ne constituent en rien une priorité. Mais, là aussi, on est habitué : la construction d'un studio d'enregistrement et le détournement d'une partie du Moustier de sa vocation artistique ; la suppression des gardiens du gymnase pour communiquer sur l'augmentation du nombre des ASVP...



## 4 LE PÔLE «PROTECTION»

### ou la «flexi-sécurité» selon «J'aimeThorigny»

Lors des derniers conseils municipaux, on a parlé «vidéo-surveillance». On a vu qui est contre, qui est pour, qui ne sait pas... On n'a pas eu beaucoup d'explications sur le pourquoi, le combien et le quand. On attend les études ! Les nouvelles études ! On a aussi et surtout discuté de la création d'un «pôle protection», c'est-à-dire d'un nouveau service communal au service de la sécurité de tous. L'argumentaire de Monsieur le Maire est simple : modernisons, optimisons, rationalisation pour améliorer la sécurité des Thorigniens sans toucher à leur portefeuille !

### Alors, c'est quoi, en vrai, le «pôle protection» à Thorigny sur Marne?

C'est la réunion de cinq ou six agents sous l'autorité du chef de police municipal : le seul policier municipal d'une ville qui va très vite, trop vite vers les 12 000 habitants (cf. l'article précédent).

### Va-t-on recruter de nouveaux policiers municipaux pour constituer le pôle de protection ?

Pas du tout ! La municipalité organise la mutation interne de plusieurs agents techniques, c'est-à-dire des gardiens des bâtiments communaux, à qui l'on va confier des missions d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ! Ni vu ni connu. Les voilà les économies ! Aucun recrutement, pas de formation exigée. On confie de nouvelles fonctions à ces agents, avec un simple agrément du Procureur de la République et le port d'un uniforme. Les compétences des ASVP sont en réalité extrêmement réduites et se résument essentiellement à la possibilité de verbaliser pour le non-respect d'arrêtés municipaux : le stationnement, par exemple....

Bref, le pôle protection à Thorigny sur Marne, c'est un service de police municipale au rabais pour une municipalité qui entretient la légende qu'elle investit d'abord dans la prévention !

**C'est aussi, de fait, la disparition des gardiens** ceux dont nous apprécions la vigilance et la présence, à la fois chargés de l'entretien et de la sécurité des principaux bâtiments communaux. Prenons un exemple, au hasard : les gardiens du gymnase ! Au en septembre, le couple de gardiens qui œuvrait pour nous permettre à tous - associations, enfants du collège et des écoles - un usage en toute sérénité des installations sportives a changé d'affectation. L'un a été muté, au sein du fameux pôle, sur des fonctions d'ASVP. L'autre a rejoint le service «entretien» ! Conséquence, toute la famille est appelé à être mise à la porte du logement de fonction occupé depuis 2003.

Pour cela, la municipalité a ignoré l'avis défavorable (à l'unanimité !) de la Commission Administrative Paritaire départementale chargée de se prononcer sur le bien-fondé des mutations des agents des collectivités territoriales ; elle a ignoré, aussi, les 850 Thorigniens qui ont signé la pétition lancée pour préserver la sécurité du gymnase, après la réussite de la mobilisation du 30 mai dernier (cf. photo article du Parisien). La municipalité n'a pas encore dit ce qu'elle fera du logement des gardiens ; elle ne leur a pas non plus proposé de compensation financière.

**Déni démocratique, déni de bon sens, déni de justice et en plus le gymnase n'est plus propre.**

**Décidément, il est temps de revenir sur terre !**



**NOUS VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE  
ET TOUS NOS VŒUX DE PAIX ET D'AMOUR POUR 2016.**



Rejoignez-nous :  
[www.tds77.fr](http://www.tds77.fr)

